

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 22 mars 2024.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, Mme Nora ZARLENGA, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Gilles MAILLARD avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
M. Karim DJILALI avec pouvoir à M. Olivier TRAVERSIER
M. Olivier GOUSSET avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Alixia BEAUTÉ avec pouvoir à Mme Léopoldine ROUDET
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Brigitte JACQUEMIN avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON
M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric MARCOT

Etaient absents :

Mme Ghénia BENSAOU
M. Eddie STAMPONE
Mme Sidonie MARCHAL

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

LUMIÈRES DE NOËL 2024 – DEMANDES DE SUBVENTION

Cette délibération a été affichée le :8 avril 2024

LUMIÈRES DE NOËL 2024 – DEMANDES DE SUBVENTION

Madame Christine SCHMITT expose :

La Ville de Montbéliard sollicite chaque année plusieurs partenaires publics dans le cadre du financement des Lumières de Noël.

Le budget prévisionnel de la manifestation en 2024 est de 1 900 000,00 €.

Les subventions demandées pour l'édition 2024 sont les suivantes :

Pays de Montbéliard Agglomération	Département du Doubs	Région Bourgogne – Franche-Comté
80 000 €	50 000 €	80 000 €

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- autorise le Maire ou son représentant à solliciter les subventions et à signer tout acte s'y rapportant,
- décide de prendre en charge les financements qui ne répondraient pas à hauteur de la sollicitation prévue.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 8 avril 2024